

Mot de fin d'année

Encore une fois, la fin d'année scolaire arrive à grands pas!

Une autre année scolaire qui s'achève dans les prochains jours. Nous tenons à vous féliciter, car l'année qui se termine n'a pas été une année facile pour le personnel enseignant. Vous avez encore une fois fait la différence auprès des élèves dans nos écoles primaires et secondaires ainsi que dans nos centres à l'EDA et à la FP. Vous avez effectué votre travail avec un professionnalisme exemplaire comme les enseignantes et enseignants savent si bien le faire.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une belle fin d'année scolaire avec vos élèves et un très bel été. Nous vous souhaitons également des vacances reposantes et d'en profiter pleinement, car elles sont bien méritées. Pendant cette période estivale, il est important de prendre soin de vous afin de refaire le plein d'énergie et de passer du bon temps avec les personnes qui vous sont chères.

Bon été 2023!

Andrée, Julie et Mario

Horaire d'été

À compter du
12 juin 2023 :

Du lundi au vendredi
8 h à 15 h

À compter du
3 juillet 2023 :

Du lundi au jeudi :
8 h à 15 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Fermeture du
bureau

Du 17 juillet au
11 août 2023
inclusivement

L'horaire habituel reprendra
dès le 5 septembre 2023,
soit de 8 h à 16 h.



Nouveaux postes à temps plein et contrats à temps partiel au secteur jeunes

L'attribution des 17 nouveaux postes (E1) se fera à compter du 14 août 2023.

Exceptionnellement, cette année, les mutations temporaires restées vacantes lors de la séance du 31 mai seront offertes à nouveau le 21 août prochain en virtuel. Notez qu'il sera possible de faire des mutations temporaires interchamps sans critère capacité. Tous les enseignantes et enseignants du secteur jeunes recevront un courriel afin de procéder à l'inscription d'ici la fin juin.

L'octroi des contrats à temps partiel aura lieu le 24 août 2023 en avant-midi pour les champs 2 et 3 et en après-midi pour tous les autres champs. Cette journée se déroulera à l'auditorium de la Polyvalente de Normandin. Les personnes concernées seront convoquées par courriel. La liste des contrats à temps partiel sera disponible sur l'intranet du site Internet du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets quelques jours avant la rencontre.

Congé de cotisations syndicales



En juin 2023, après l'analyse des états financiers du SEPB (CSQ), nous vous avons offert un congé de cotisations syndicales de dix jours sur la paie du 8 juin dernier. Ainsi, les surplus seront retournés aux membres en congé de prime et la portion restante, s'il y a lieu, sera réinvestie dans le FRS (Fonds de résistance syndicale), fonds qui sert à la défense des membres et à l'action mobilisation.

Vous déménagez cet été?

Vous devez informer le SEPB (CSQ) vos nouvelles coordonnées nouvelle adresse. Pour ce faire, veuillez communiquer avec madame Andrée Ducharme à nos bureaux au 418 679-3825 ou par courriel au z06.sepb@lacsq.org et elle effectuera les changements nécessaires à votre dossier.



Nouvellement retraité?

Toute personne qui est membre d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) au moment de la prise de sa retraite peut adhérer à ASSUREQ, le régime d'assurance collective offert par l'AREQ comportant des protections complémentaires en assurance maladie (Santé et Santé plus).



Après avoir confirmé au Centre de services scolaire le moment de votre prise de retraite, vous recevrez une « Trousse AREQ ». Cette trousse contient les formulaires d'adhésion à l'AREQ (CSQ) et à ASSUREQ (l'assurance collective à l'intention des personnes retraitées à la CSQ) ainsi qu'une brochure détaillant les protections en assurance collective (vie et maladie).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Mario Simard au SEPB (CSQ) ou à consulter la brochure sur le site Internet de l'AREQ à l'adresse suivante : www.araq.lacsq.org, sous l'onglet **ASSUREQ**, sélectionnez **Documentation** puis **Votre régime en un coup d'oeil**.

Cadeau de la première année de cotisation



Afin de souligner le départ à la retraite de ses membres, le SEPB (CSQ) a choisi de leur offrir leur première année d'adhésion à une autre organisation syndicale qui les défend, soit l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics au Québec (AREQ). Si vous faites partie de ces personnes, il suffit de contacter madame Andrée Ducharme au syndicat et de lui transmettre le montant annuel de votre rente à la CARRA. Le syndicat vous émettra par la suite un chèque.

Action mobilisation

30 mai 2023

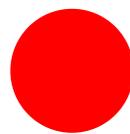
Une action de type commando a été réalisée le 30 mai dernier au centre administratif de Roberval. L'objectif était de démontrer les difficultés entourant la composition de la classe.



élève qui chemine normalement



élève qui nécessite des interventions ou des mesures d'adaptation fréquentes



élève qui nécessite des interventions constantes

10 juin 2023

Le 10 juin dernier a eu lieu la manifestation nationale à Québec. L'objectif était de dénoncer la composition de la classe et la lourdeur de la tâche. Environ 50 membres du SEPB (CSQ) ont participé à celle-ci dans les rues de Québec. Au total, quelques 5000 enseignantes et enseignants y ont pris part.



Bonnes vacances!